

5 - Localisation de l'ouvrage. Veuillez joindre à la déclaration un plan de localisation de l'ouvrage à l'échelle du 1/25000 ou un extrait du cadastre. Les coordonnées GPS de l'ouvrage pourront être également communiquées.

Adresse Numéro : 646/814 Voie : chemin de la Fauconette
 Lieu-dit : La Fauconette Localité : CARPENTRAS
 Code postal 8 4 2 0 0 BP cedex
 Cadastre : Section(s) AY Parcelle(s) n°. 244
 Code BSS (Banque du Sous-Sol) pour tout ouvrage existant : _____
 Coordonnées GPS de l'ouvrage* :
 Longitude (deg : mn,ss) 5°0910 Latitude (deg : mn,ss) 44°035

Nous vous rappelons qu'une déclaration spécifique doit être faite auprès des services déconcentrés régionaux chargés des mines, pour tout ouvrage de plus de 10 mètres de profondeur ; cette déclaration permet un enregistrement dans la Banque du Sous-Sol (BSS) et un code BSS est ainsi attribué à l'ouvrage (article 131 code minier). Adresse et Contact disponibles sur le site : www.drire.gouv.fr

6 - Type d'ouvrage (veuillez cocher la case correspondante)

Forage Puits Autres à préciser, _____
 Date de création ¹ (cas d'un ouvrage ancien) _____
 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux (cas d'un nouvel ouvrage) 2 0 1 2 2 0 1 9

7 - Usages auxquels l'ouvrage est destiné (veuillez cocher les cases correspondantes)

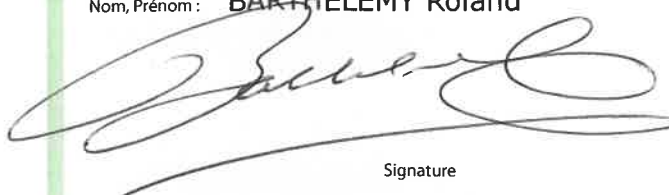
Utilisation de l'eau pour la consommation humaine (au sens de l'article R. 1321-1 du code de la santé publique) Oui Non
 En cas d'utilisation de l'eau pour la consommation humaine :
 pour un usage unifamilial ², une analyse de l'eau de type P1, à l'exception du chlore, définie dans l'arrêté du 11 janvier 2007 (relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution) doit être réalisée et jointe à la déclaration ; pour les ouvrages à réaliser l'analyse est transmise après travaux ;
 pour les autres cas, une autorisation préfectorale doit être demandée au titre de l'article L.1321-7 du code de la santé publique.
 Autres usages de l'eau Oui Non
 Si oui, préciser : aucun autre usage
 Existence d'un réseau de distribution d'eau intérieur au bâtiment alimenté par l'ouvrage Oui Non
 Après usage, existence d'un rejet des eaux issues du pompage dans le réseau public de collecte des eaux usées Oui Non
 Après usage, existence d'un rejet des eaux issues du pompage dans le réseau public de collecte des eaux pluviales Oui Non

8 - Caractéristiques de l'ouvrage (veuillez indiquer les caractéristiques réelles pour les ouvrages existants, et les prévisions pour les nouveaux ouvrages à réaliser).

Nom ou type de la nappe dans lequel le prélèvement va être effectué (si con nu) : nappe des safres du Miocène
 Profondeur de l'ouvrage : 250 m (en m) Diamètre de l'ouvrage : Ø tubage 180 mm (en mm)
 Débit de prélèvement : Q instantané 5 m³/h (en m³/h) Volume annuel prélevé : < 1 000 m³ (en m³/an)
 Présence d'une margelle béton autour de la tête du forage ou puits : Oui Non
 Ouvrage réalisé en se conformant à la norme NF X 10-999 forages d'eau et de géothermie : Oui Non
 Le respect de cette norme permet de garantir que l'ouvrage est réalisé dans les règles de l'art et permet notamment de protéger la ressource *souterraine de toute infiltration directe d'eau de ruissellement superficielle potentiellement polluée.*
 Il est rappelé que tout pompage doit être équipé d'un compteur volumétrique (article L.214-8 du code de l'environnement)

Fait à : Carpentras
 le 1 4 1 0 2 0 1 9

Nom, Prénom : BARTHÉLEMY Roland



Signature

¹ ou date d'achèvement d'un nouvel ouvrage.

² unifamilial : usage restreint aux besoins d'une seule famille.
 Les champs suivis de (*) sont facultatifs